

Listen to this article

« Il y a un seul Dieu et aussi un seul Médiateur entre Dieu et les hommes ; Jésus-Christ homme, qui s'est donné lui-même en rançon pour tous. Le témoignage en ses propres temps » (L) – 1 Timothée 2 : 5, 6.

Notre texte renferme deux pensées : L'homme Jésus se donna Lui-même en rançon pour tous ; le témoignage de cette grande action s'étendra en temps voulu à toute l'humanité.

Lui, le Rédempteur est le Médiateur entre Dieu et l'humanité. Comme l'Écriture a prédit une nouvelle alliance entre Dieu et Israël, et par Israël avec le monde, elle a de même prédit un grand Médiateur pour la nouvelle alliance ; l'apôtre dit que Jésus est ce Médiateur. D'après le prophète, Jésus était le Médiateur de la nouvelle alliance longtemps avant sa naissance (Malachie 3:1). Il naquit Médiateur comme aussi Il naquit Sauveur. *« Il vous est né aujourd'hui un Sauveur qui est le Christ, le Seigneur. »* Il était le futur Sauveur et le futur Médiateur de la nouvelle alliance. Le Christ n'est pas encore en réalité le Sauveur ni le Médiateur du monde et Il ne le sera qu'à la fin de l'âge de l'Evangile. Il a déjà sauvé les croyants par la foi ou les a reconnus comme tels ; l'apôtre dit que ce salut sera manifesté pour nous à la révélation de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ.

Ces deux pensées de médiation et de rançon, quoique associées, sont deux pensées tout à fait distinctes. Notre Seigneur Jésus commença l'œuvre de se donner en rançon, au temps de sa consécration, à son baptême au Jourdain et Il termine cette œuvre de rançon sur la croix, au moment où Il cria : *« Tout est accompli ! »* La vie qu'Il a donnée est une rançon suffisante pour les péchés de toute l'humanité ; tout le monde le saura et l'appréciera en temps voulu. Le prix ne fut pas porté en compte pour l'humanité, au Jourdain, pas même encore au Calvaire. Le sacrifice de notre Sauveur était nécessaire avant qu'Il puisse être

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

vraiment le Médiateur de la nouvelle alliance. Il devait mourir comme offrande pour le péché afin de pouvoir être le premier-né d'entre les morts, le Médiateur sur le plan spirituel. Pour être le Médiateur du monde, le Christ ressuscité devait avoir en main le mérite ou prix de rançon ; Il devait le présenter à Dieu en faveur de l'humanité avant de pouvoir prendre les rênes du gouvernement du monde et offrir de relever la race d'Adam par le moyen du royaume millénaire, sous les lois de la nouvelle alliance, de la relever de la condition du péché et de la mort. En un mot, la justice doit être satisfaite quant à la pénalité prononcée contre Adam et sa race, avant que les grands temps de résurrection ou restauration sous la nouvelle alliance soient inaugurés.

Quand Christ (possédant le prix entier de la rançon, le prix suffisant pour les péchés de toute l'humanité) fit son ascension, Il ne présenta pas le prix de rançon pour effacer les péchés de l'humanité ni pour sceller la nouvelle alliance entre Dieu et le monde des humains ; le Médiateur désigné pour cette alliance promise le présenta en notre faveur, pour les péchés de l'Eglise, pour les péchés des croyants consacrés, cela selon le divin programme pour la sélection de l'Eglise des premiers-nés. Il *« fit la propitiation pour nos péchés »* (1 Jean 2:2) et bientôt Il le présentera à la justice pour la satisfaire en ce qui regarde les péchés du monde entier. Il fera, à la fin de cet âge, l'application de son sang, Il présentera le mérite de son sacrifice pour tous (le mérite de son sacrifice déjà passé sur l'Eglise).

Notre Seigneur remplit différentes fonctions : Prophète, Sacrificateur, Roi, Médiateur, Avocat, Juge. Ce ne fut pas comme Roi qu'Il parut en la présence de Dieu et qu'Il fit propitiation pour nos péchés, ni comme Juge, ni comme Prophète, ni comme Médiateur de la nouvelle alliance. Il parut en la présence de Dieu, pour nous, comme le Souverain Sacrificateur de notre ordre, comme notre Rédempteur et notre Avocat auprès du Père.

Pourquoi notre Seigneur a-t-Il permis qu'Israël et le monde restent dans une condition d'abandonnés pendant près de 2000 ans, après qu'Il eut déposé le prix de rançon suffisant pour les péchés du monde entier et après avoir été reconnu comme celui qui mettra en oeuvre la Nouvelle alliance de réconciliation entre Dieu et l'humanité ?

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Le délai dans l'application du prix de la rançon, du pardon des péchés du monde, le délai dans le scellement de la nouvelle alliance avec Israël rendant, par cela, les bénédictions possibles pour toutes les familles de la terre, le délai dans l'arrivée, *« des temps de restauration de toutes choses »* sous l'organisation d'une nouvelle alliance, a un but particulier, ce délai a pour but de permettre la sélection ou élection de l'Eglise qui est le Corps de Christ. *« Ce mystère est grand, je dis cela par rapport à Christ et à l'Eglise »* (Ephésiens 5:32). Ce mystère que peu de personnes sont capables de comprendre consiste en ce qu'une certaine classe, justifiée par la foi, aura la faveur de se joindre au Rédempteur comme participant à son sacrifice, à ses souffrances, à sa mort ; elle sera capable aussi, de cette façon, d'obtenir en partage dans son œuvre glorieuse du royaume millénaire, l'œuvre de la distribution des bénédictions à l'Israël naturel et à toutes les familles de la terre, selon ce qui est préparé dans la nouvelle alliance qui doit être scellée ou rendue obligatoire et qui agira en faveur du monde par son application du sacrifice méritoire. *« Le secret de l'Eternel est pour ceux qui le craignent, pour leur faire connaître son alliance »* (Psaume 25:14), *« Il vous est donné de connaître Ies mystères du royaume des cieux »* (Matthieu 13:11). Mais pour les autres, ces choses sont dites en paraboles et en paroles obscures, afin qu'en entendant, ils entendent et ne comprennent point.

Ce n'est pas à nous de juger qui est vraiment sanctifié comme sacrificateur, de juger à qui il est permis de travailler avec le Souverain Sacrificateur dans l'œuvre de la sacrificature, dans cet âge de l'Evangile, comme membre de son corps, et ensuite de partager sa gloire typifiée par la sacrificature de Melchisédek : *« un prêtre sur son trône »* (Zacharie 6:13), bénissant, sous la nouvelle alliance, Abraham, sa postérité et toutes les familles de la terre. Bienheureux sommes-nous si nos yeux peuvent sonder ce mystère ! Bienheureux sommes-nous si nous savons apprécier le privilège dont les consacrés jouissent durant cet âge de l'Evangile ! – le privilège d'avoir part aux souffrances, à la mort de Christ, de boire à sa coupe, à être baptisés en sa mort expiatoire. Il n'y a que ceux qui souffrent avec Lui, s'offrant en sacrifice comme membres, qui participeront à sa gloire comme ses cohéritiers, comme membres du grand Prophète, Sacrificateur, Roi, Médiateur et Juge du monde.

Ainsi le délai dans le scellement de la nouvelle alliance, le délai dans la bénédiction

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

d'Israël, et par Israël de toutes les familles de la terre, n'est pas accidentel, mais il est tout à fait d'intention divine. Ces 20 siècles de délai ont été accordés dans le but de trouver une classe spéciale parmi l'humanité, la classe de *« ceux qui ne sont pas du monde comme Christ ne fut pas du monde »* (Jean 17:16), mais qui sont choisis dans le monde. Dieu les a choisis dans le but de leur accorder une occasion de souffrir avec Christ comme ses membres, de partager aussi sa gloire à la première résurrection, à la fin de cet âge. En d'autres termes, Dieu s'est proposé de faire passer toutes les bénédictions par Jésus, mais premièrement Il voulut choisir l'Eglise pour être l'épouse de Christ, associée, cohéritière en toutes choses de l'héritage qu'Il eut sous l'alliance abrahamique. Il est écrit: *« Si vous êtes de Christ, vous êtes donc la semence d'Abraham, héritiers selon la promesse »* Galates 3:29) – héritiers de tous les privilèges de la promesse, associés à l'œuvre qui consistera à répandre les bénédictions sur toutes les familles de la terre. L'Eglise donc, d'après les Ecritures, est déclarée être une sacrificature royale qui, durant le Millenium, partagera le trône du Rédempteur. Elle est formée pour être associée à Jésus lorsqu'Il jugera le monde. Nous lisons: *« Ne savez-vous pas que les saints jugeront le monde ?* » (1 Corinthiens 6:2). Ils seront les membres du grand Prophète, du Maître qui nous instruit: *« Le Seigneur votre Dieu vous suscitera, d'entre vos frères, un prophète »* (Actes 3:22). Les membres de ce grand Prophète sont suscités depuis près de 20 siècles. La tête (Jésus) fut suscitée la première ; les membres de son corps seront aussi suscités bientôt, ayant part à sa résurrection. Ces membres sont de même les membres du grand Médiateur entre Dieu et les hommes et auront affaire dans chaque trait de l'œuvre de médiation pendant le Millenium. Le Seigneur (la tête) sera toujours le chef de l'Eglise. Comme l'apôtre dit: *« Dieu donna* (Christ*) pour chef suprême de l'Eglise qui est son corps, la plénitude de celui qui remplit tout en tous.* » Ephésiens 1:22, 23.

Nous avons vu comment notre Seigneur, lorsqu'Il monta au ciel, comparut pour l'Eglise, la famille de la foi, seulement comme son Souverain Sacrificateur, comme son Avocat, mais non comme son Médiateur, parce que l'Eglise n'est pas sous la nouvelle alliance, pas plus que son Chef et Seigneur. Il est la postérité d'Abraham, sous la première alliance, l'alliance abrahamique. L'Eglise est aussi la postérité d'Abraham, sous cette alliance. Galates 3:29.

La nouvelle alliance est nécessaire comme un supplément à l'alliance de la foi ou

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

alliance abrahamique, parce que, comme le dit l'apôtre : *« Tous n'ont pas la foi »* (2 Thessaloniciens 3:2). Une grande partie de la race d'Adam est tombée à un tel point qu'elle est incapable de s'approcher de Dieu comme Abraham et comme le fait la véritable Eglise. La seule manière de faire bénéficier de cette alliance la grande masse des humains, est l'établissement du royaume du Médiateur qui, forcément, anéantira le péché, toutes choses contraires à la justice, et donnera à l'humanité un gouvernement juste ; Il lui donnera une juste ligne de conduite, une leçon pratique montrant les bénédictions qui seront multipliées, sous l'organisation divine, pour le juste. D'après les leçons favorables de ce royaume millénaire, quiconque voudra apprendre à aimer la justice et à haïr l'iniquité pourra obtenir la vie éternelle, le don de Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur, sous l'action de la nouvelle alliance scellée avec Israël, dont les bénédictions seront répandues pendant le Millenium.

Remarquez comment le Seigneur, avant de rejeter l'Israël naturel, à son premier avènement, battit le blé et vanna la nation entière, rassemblant la classe du blé, tous ceux qui étaient de véritables Israélites, tous ceux qui avaient la foi d'Abraham et qui, par conséquent, pouvaient participer aux bénédictions de l'alliance abrahamique. Ceux-là furent bénis et eurent le privilège d'être appelés à la vocation céleste, le privilège de partager les souffrances du Médiateur de la nouvelle alliance, afin qu'ensuite, comme membres de son corps, ayant partagé son baptême en sa mort expiatoire, ils puissent avoir part à « sa résurrection », à la gloire, l'honneur et l'immortalité, afin qu'ayant bu à sa coupe de souffrances et participé au « sang de la nouvelle alliance », ils puissent aussi participer à sa coupe de joie dans le royaume millénaire.

Ceux-là, un « petit troupeau » seulement, n'ont pas besoin d'attendre d'être réconciliés avec le gouvernement du Messie, dans l'âge millénaire. Ils sont déjà, par la foi, réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils. L'apôtre dit : Non seulement Il nous a réconciliés, mais Il nous a confié le ministère de réconciliation ; le privilège, le service d'apporter aux autres une condition de réconciliés, une condition en accord avec la volonté de Dieu. C'est leur privilège de faire usage de ce ministère maintenant auprès de ceux qui ont des oreilles pour entendre, imitant ainsi l'exemple de Jésus et des apôtres. Le ministère de réconciliation, maintenant confié aux fidèles – pour ceux qui ont des oreilles attentives – s'étendra au monde durant le Millenium. L'œuvre entière du royaume de médiation, sous le contrôle du grand

Roi-Médiateur et de ses rois et sacrificateurs associés, sera une œuvre de réconciliation. Le grand Médiateur réconciliera, satisfera les exigences de la justice pour le péché du monde entier, à la clôture de cet âge de l'Evangile, en présentant le mérite de son sacrifice en faveur du monde, après que ce mérite aura été pleinement utilisé par l'Eglise, qui est son corps, et déposé par elle. Après cela et durant le Millenium, le Médiateur s'occupera des hommes, Il sera le Médiateur du monde.

La « famille de la foi », que Dieu peut accepter et accepte d'après l'alliance abrahamique, l'alliance de la foi ou de la grâce, typifiée par Sara (Galates 4:22-31), n'est pas seulement plus petite, mais encore bien différente, de toutes manières, du genre humain dont notre texte parle comme étant « les hommes ». Notre Seigneur parle toujours de la classe que nous nommons la famille de la foi, comme étant des gens séparés du monde. *« Vous n'êtes pas du monde comme je ne suis pas du monde ».* La prophétie qui parle du don du St. Esprit les mentionne comme séparés du reste du monde. A la Pentecôte et durant cet âge de l'Evangile, il a plu à Dieu de répandre son St. Esprit sur ses serviteurs et sur ses servantes, sur quiconque veut être en communion avec Lui par Christ, par la foi, selon l'alliance abrahamique. Dieu nous montre distinctement, par les prophéties que, au temps marqué, Il *« répandra son Esprit sur toute chair »,* – sur tous les hommes.

Cette complète séparation de la classe de l'Eglise, appelée durant cet âge par une bénédiction spéciale à être associée avec le Seigneur Jésus est clairement et pleinement montrée dans le type, Isaac et son épouse, sa cohéritière Rébecca. Abraham (comme type de Dieu), envoya son serviteur Eliézer (type du St. Esprit) chercher une femme pour son fils Isaac. Le serviteur fit part de certaines preuves de sa mission et de son autorité ; lorsque Rébécca crut et eut accepté la proposition d'Abraham, elle reçut certains dons typifiant le don du St. Esprit et de ses fruits. Alors, remplie de foi, elle partit pour rencontrer son époux. C'est une illustration donnée par Dieu et qui s'accorde parfaitement avec tous les textes des Ecritures. Nous ne voyons pas qu'Isaac choisit son épouse, ni qu'il fut un Médiateur entre elle et son Père, ni qu'il eut à l'amener lui-même. De même, nous lisons ces paroles de notre Seigneur: *« Personne ne peut venir à moi,* (comme disciple et héritier dans mon royaume, comme membre de mon épouse*,) si le Père qui m'a envoyé ne l'attire »* (Jean 6:44). Et encore: *« Nul ne s'attribue cet honneur, sinon celui qui est*

appelé de Dieu comme le fut Aaron. » – Hébreux 5:4. Lisons de nouveau notre texte ! Pourquoi l'apôtre écrivit-il ces paroles (1 Timothée 2:5, 6) ?

Le contexte montre que nous devons prier pour tous les hommes, non pas seulement pour l'Eglise ; nous devons prier pour les rois ainsi que pour tous ceux qui ont quelque autorité. Nous ne devons pas demander qu'ils deviennent membres du corps du grand Souverain Sacrificateur et Médiateur du monde, mais nous devons prier pour eux dans l'intérêt de l'Eglise, les élus rassemblés maintenant, afin que nous puissions avoir une vie paisible, vivre dans la piété et l'honnêteté (v. 2). L'apôtre continue à nous expliquer pourquoi nous devons aussi nous rappeler dans nos prières des magistrats du monde : *« Cela est bon et agréable à Dieu notre Sauveur. »* Il aime à voir en nous des pensées généreuses, bonnes, sympathiques envers l'humanité, comme Dieu Lui-même, *« qui veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la* (pleine) *connaissance de la vérité »* (qu'ils recouvrent leurs privilèges perdus par la chute). Il n'attend pas, maintenant, que tous les hommes arrivent à cette connaissance, car II sait que Satan, le dieu de ce monde, en aveugle beaucoup afin qu'ils ne puissent pas y parvenir, il faut d'abord lier Satan et tous les démons. Quoi qu'il en soit, c'est sa volonté qu'un jour tous connaissent la vérité. Il est bon et agréable à Dieu que nous priions pour tous et que nous considérions les intérêts, le bien-être de tous comme étant associé aux nôtres.

Toute l'humanité doit être affranchie de la sentence de mort et amenée à la connaissance de la vérité. L'apôtre dit que Dieu a pourvu à tout, c'est-à-dire que, s'il y a un Dieu, il y a aussi un Médiateur entre Dieu et les hommes, entre Dieu et le monde. Le fait que le Médiateur est déjà mort pour les péchés de tout le monde, qu'Il a été le prix de sa rançon, le fait que, après cela, Il a été reconnu par Dieu et qu'Il a été hautement élevé, nous donne l'assurance que Dieu accomplira toutes ses intentions en faveur de l'humanité. Nous voyons Dieu d'un côté, le monde condamné de l'autre, et, entre deux, le Médiateur préparé pour la réconciliation des deux parties. Après plus de 19 siècles les choses n'ont pas changé, mais nous voyons que le Seigneur appelle et sanctifie un « petit troupeau » comme membre du corps du Médiateur, Lui étant le Chef. Sous l'organisation de cette nouvelle alliance, l'humanité en général recevra sa part des bénédictions découlant du sacrifice expiatoire de Jésus.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Tous les hommes sont, « par nature, enfants de la colère », y compris la famille de la foi (son Chef excepté). Tous étaient « ennemis de Dieu par leurs mauvaises œuvres », en raison de leur ignorance et de la chute ; ils transgressèrent la divine loi et mériteraient à nouveau la condamnation, s'ils avaient été libérés de la sentence de mort du péché originel. L'Eglise et le monde, les hommes en sont au même point. Il y a pourtant cette différence que, si tous pèchent, tous n'aiment pas le péché ; tous sont imparfaits dans la chair, mais quelques-uns désirent servir Dieu et le cherchent. Un grand nombre de ceux-ci ont été justifiés par la foi durant cet âge-ci, selon le bon plaisir de Dieu parce qu'ils avaient les yeux et les oreilles de la foi. Les autres, sourds et muets, seront amenés, pendant le Millenium, sous le règne de Christ le Médiateur. Leurs yeux et leurs oreilles seront ouverts, tout genou se pliera et toute langue confessera Dieu.

Il y a des classes différentes, Dieu a aussi des méthodes différentes dans sa manière d'agir avec elles. Il conduit certaines personnes à Christ, leur permettant, couverts par la robe de justice du Sauveur, de présenter leur corps en sacrifice vivant et d'être considérés légalement morts comme hommes. Il les engendre, par le St. Esprit à une nouvelle nature, comme membres et associés de son Fils, le grand Capitaine de leur salut. Ceux-là, comme nouvelles créatures, n'ont pas besoin de Médiateur entre eux et le Père, car, comme le dit leur Rédempteur: *« Le Père lui-même vous aime »* (Jean 16:27). St. Paul dit aussi : *« Qui condamnera ? Dieu est celui qui justifie »*. – Romains 8:32, 33.

Si Dieu Lui-même les a justifiés et a reçu leur sacrifice, le considérant comme « saint et acceptable », ils n'ont pas besoin qu'un Médiateur se tienne entre le Père et eux, mais ils sont en préparation pour être membres de la sacrificature royale, membres du corps du grand Médiateur.

Cette classe, cependant, a besoin selon les Ecritures d'un avocat. Le monde, qui a besoin d'un Médiateur et de son royaume, trouvera que Dieu a pourvu à tout pour eux. L'Eglise, qui a besoin d'un Avocat, trouve déjà un Avocat donné par Dieu pour elle*. « Nous avons un avocat auprès du Père, savoir Jésus-Christ le juste »* (1 Jean 2:1). L'Eglise n'a pas de Médiateur auprès de Dieu, un Médiateur n'ayant pas sa raison d'être pour elle, une intervention ayant été faite et la précieuse communion (parenté) de l'Eglise avec Dieu ayant été reconnue par le Père et par le Fils.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Pourquoi nous faut-il un Avocat ? Parce que, comme nouvelles créatures, nous sommes libres quant à la condamnation et qu’ainsi nous pouvons être en relation pleine et entière avec le Père, nous pouvons aller à Lui, « au trône de grâce pour obtenir miséricorde et trouver grâce au moment opportun » ; parce que, quoique nouvelles créatures, nous n’avons pas encore notre nouveau corps, nous ne l’aurons que dans la première résurrection ; parce que nos corps terrestres sont imparfaits, ce qui est reconnu par Dieu et par nous. Ne pouvant agir que par nos corps charnels, il s’en suit que nous ne pouvons pas faire les choses que nous voudrions faire, n’ayant qu’imperfection en nous. Si par les faiblesses de la chair, par notre ignorance nous nous égarons, nous avons un Avocat, auquel Dieu a pourvu pour se tenir devant Lui en notre faveur, Celui qui Lui présenta le prix de notre rançon (au figuré Il applique son mérite) ; Il intervient pour annuler nos manquements faits sans préméditation ; Il nous maintient ainsi devant le Père sans tache ni ride.

TG 1911 p.106 – W.T. 4515